

Montréal, le 5 décembre 2011

Par dépôt électronique (SDE)

M^e Geneviève Paquet
327, boul. Curé-Labelle, suite 104
Fabreville (Québec) H7P 2P2

**Objet : Demande d'autorisation du Projet Lecture à distance – phase 1
Dossier de la Régie : R-3770-2011**

Chère consoeur,

La Régie accuse réception de votre lettre de ce jour requérant une extension du délai prévu pour le dépôt de la preuve additionnelle du GRAME dans le dossier mentionné en titre.

Compte tenu des motifs allégués, la Régie accueille votre demande et attendra donc la preuve additionnelle du GRAME (le rapport de son expert, monsieur Edmund P. Finamore, ainsi que le complément de preuve au rapport du GRAME en lien avec le rapport de son expert et les compléments de réponses aux demandes de renseignements déposées par le Distributeur en date du 23 novembre 2011) d'ici **12h le 12 décembre 2011**.

Par ailleurs, à l'exception de ce délai, la Régie maintient toutes les échéances fixées dans sa lettre du 18 novembre 2011.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

c.c. Tous les participants